

Assemblée et Sénat envisagent d'encadrer l'activité des lobbies

De Béatrix BACONNIER-MARTIN (AFP) – 27 mai 2009

PARIS (AFP) — Pour la première fois depuis les débuts de la Ve République, Assemblée nationale et Sénat envisagent, à l'occasion de la réforme de leur règlement, d'encadrer l'activité des lobbies dans les enceintes parlementaires.

La présence des - nombreux - représentants d'entreprises, groupes d'intérêts, associations ou cabinets de lobbying, au Palais-Bourbon comme à celui du Luxembourg, reste incontrôlée.

A plusieurs reprises pourtant, cette présence plus ou moins opaque - via l'octroi de badges qui permettent de circuler librement, de colloques, de voyages d'études ou de cadeaux divers - a suscité des débats.

Exemples récents: l'irruption, fin 2005 à côté de l'hémicycle, de salariés de Virgin venus faire la démonstration de téléchargement en plein débat sur internet.

Le débat sur les OGM, en 2007, avait vu les élus s'accuser mutuellement d'être à la solde des lobbies de semenciers ou d'écologistes.

"Le lobbying peut être une courroie de transmission", mais "les groupes d'intérêt n'ont pas naturellement vocation à être des auxiliaires désintéressés", juge l'UMP Patrick Baudoin.

Avec sa collègue de l'UMP Arlette Grosskost, il a proposé, par deux fois depuis 2007, des mesures d'encadrement restées lettre morte.

La réforme du règlement de l'Assemblée et du Sénat a permis de relancer le débat avec la volonté affichée d'accélérer la mise en oeuvre de règles de transparence, réclamées d'ailleurs par certains lobbies.

"On a fait une partie du chemin, aux institutions de fixer les règles du jeu", résume Jean-Christophe Adler, du cabinet Affaires Publiques Consultants.

Le président du Sénat, Gérard Larcher, a le premier annoncé, fin avril, la mise en place un groupe de travail multipartis pour "réguler la présence, les droits d'accès des groupes d'intérêt". Il fera des recommandations à l'automne.

A l'Assemblée, le président Bernard Accoyer a promis mardi des mesures à l'automne également.

La première réunion d'un groupe de travail a eu lieu mardi, d'autres doivent suivre pour fixer un code de déontologie et régler les badges d'entrée.

Mais tous les parlementaires n'applaudissent pas cette initiative: "pas besoin d'un statut des lobbies, cela ne sert à rien", selon un président UMP de commission qui reconnaît toutefois que des lobbies - les entreprises nationales surtout selon lui - envoient "clef en main des amendements identiques à tous les groupes".

François Goulard (UMP) ironise: "le seul cadeau que j'ai reçu, c'est un joint au moment d'une campagne de dépénalisation du cannabis". "Le lobbying est intéressant comme source d'informations à condition de ne pas en être l'instrument".

Pour Jacques Myard (UMP), "c'est grandement un faux problème" d'autant que "dès que vous ouvrez une réglementation, surgit un moyen de la détourner".

A gauche, René Dosière (PS) pense que lui aussi que les lobbies ne sont pas "un problème majeur". Cependant, "que certains assistants de députés puissent travailler pour des lobbies peut être un problème".

Une situation que déplorent plusieurs représentants de collaborateurs, et qui est née, selon eux, de la précarité de la fonction.

Contrairement au Sénat, les collaborateurs de députés n'ont pas obtenu le statut qu'ils réclament depuis des années.

Mais cet aspect ne sera pas abordé par la future réglementation, pas plus que les colloques et voyages d'élus.